



Institut des
Politiques Publiques

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022–2023



PRÉSENTATION

L'Institut des politiques publiques (IPP) est développé dans le cadre d'un partenariat scientifique entre Paris School of Economics et le Groupe des écoles nationales d'économie et de statistique (GENES). L'IPP vise à promouvoir l'analyse et l'évaluation quantitatives des politiques publiques en s'appuyant sur les méthodes les plus récentes de la recherche en économie.

Les chercheurs affiliés à l'IPP comprennent des chercheurs de Paris School of Economics et du CREST, des chercheurs appartenant à d'autres institutions de recherche et une équipe permanente dédiée à l'IPP. Leurs travaux se rapportent à des thématiques qui couvrent un large éventail de politiques publiques : la fiscalité des ménages et des entreprises, les politiques de formation et d'insertion, le soutien à l'innovation, les politiques sociales, les politiques d'emploi, l'éducation, la santé, les retraites, le logement, l'environnement, la démocratie et les institutions.

Les travaux conduits par l'IPP visent à développer la recherche scientifique dans le domaine des politiques publiques et à favoriser l'appropriation par les citoyens des termes du débat public. Pour ce faire, l'IPP publie ses travaux et résultats non seulement dans un format universitaire classique, mais également dans des formats mieux adaptés à un plus large public (notes, rapports, billets de blog, datavisualisations).



Paris School of Economics est un centre de recherche et de formation en économie au niveau des meilleures institutions mondiales, au premier rang des départements d'économie en Europe et dans les cinq premiers dans le monde selon le classement RePEc.

PSE couvre un large éventail thématique et intervient dans la majorité des domaines de la science économique. PSE rassemble une communauté de près de 150 chercheurs et 155 doctorants.
www.parisschoolofeconomics.eu



Le Groupe des écoles nationales d'économie et statistique (GENES) est un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche.

Au sein du GENES, le CREST est un centre de recherche interdisciplinaire spécialisé en méthodes quantitatives appliquées aux sciences sociales regroupant des chercheurs l'ENSAE Paris, de l'ENSAI, du département d'Économie de l'École polytechnique et du CNRS.

<http://www.groupe-genes.fr>

<http://crest.science>

**L'IPP est soutenu financièrement depuis 2012 par une aide de l'Etat
gérée par l'ANR au titre du programme Investissements d'avenir
(ANR-17-EURE-0001)**



L'IPP regarde résolument vers l'avenir



Par Antoine Bozio
Directeur de l'IPP

L'année 2023 qui vient de s'achever a été marquée par la profonde tristesse suscitée par la disparition brutale et précoce de Daniel Cohen et de Philippe Martin, deux économistes au talent immense, à l'engagement constant dans le débat public, qui apportaient tant à l'analyse de la politique économique. Leur soutien indéfectible au projet porté par l'Institut des politiques publiques (IPP) d'une évaluation rigoureuse des politiques publiques a été essentiel.

Pour être fidèle à leur mémoire, il nous faut pourtant regarder résolument vers les années à venir. L'IPP arrive aujourd'hui à la croisée des chemins. Notre ambition est de devenir un des instituts leaders en Europe dans le domaine de l'analyse et de l'évaluation des politiques publiques. Pour atteindre un tel objectif, il est nécessaire de faire évoluer le modèle économique de l'IPP pour lui permettre de financer des investissements de long terme, tant en termes de méthodes que de champs couverts.

“ **Notre ambition est de devenir un des instituts leaders en Europe dans le domaine de l'analyse et de l'évaluation des politiques publiques** ”

La publication du rapport *Analyse économique et évaluation des politiques publiques* de Jean-Luc Tavernier et Nicolas Véron, fin décembre 2023, ouvre à ce titre des perspectives. Commandé par la Première ministre, le rapport visait à faire des propositions pour mieux structurer et renforcer l'efficacité de la dépense publique soutenant l'analyse et l'évaluation des politiques publiques en France.

Le rapport constate que « l'IPP est rapidement devenu le principal acteur scientifique indépendant de l'évaluation des politiques publiques en France », et fait des commentaires élogieux sur l'expertise développée : « L'IPP a accumulé un savoir-faire en matière d'accès aux données individuelles, d'appariement, d'exploitation de ces bases, de notoriété, qui en font aujourd'hui un leader incontesté dans le champ de l'évaluation. » Tous ceux, et toutes celles, qui ont participé à l'IPP depuis sa création peuvent légitimement être fiers d'une telle reconnaissance !

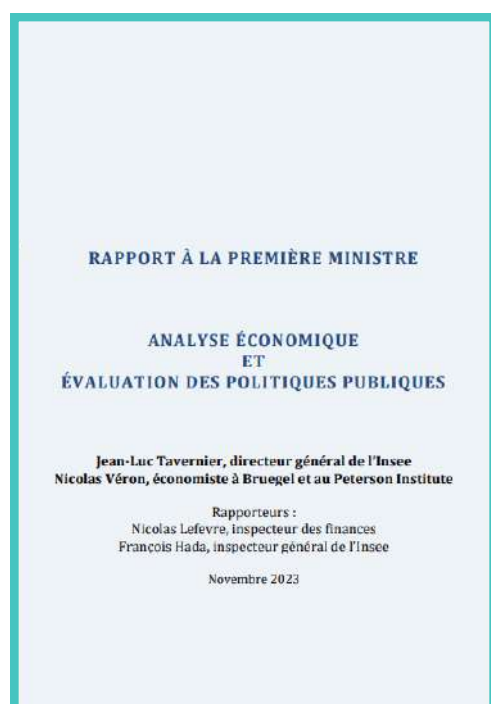
ÉDITORIAL

Mais le rapport est également lucide sur la fragilité d'un modèle économique reposant de façon prépondérante sur des contrats de recherche de court terme qui ne permettent ni d'investir dans les méthodes et les données, ni de développer des analyses innovantes sur les questions de politiques publiques de demain.

Jean-Luc Tavernier et Nicolas Véron proposent donc de mettre en place des « financements socles » pour les instituts d'évaluation des politiques publiques. Ceux-ci permettraient, à un coût modeste pour le contribuable, de garantir la production de travaux d'évaluation de qualité, faisant émerger des instituts français dans un paysage européen aujourd'hui dominé par des centres de recherche d'Europe du Nord. Nous partageons très largement l'analyse des auteurs du rapport, et nous espérons que 2024 verra la mise en œuvre de leurs recommandations.

Sans être suspendu à ces nouvelles, l'IPP poursuit sa structuration. Nous allons continuer de soutenir les pôles récemment créés, notamment les pôles « Formation – Insertion » et « Environnement ». Les besoins d'évaluation et de recherche sur les politiques publiques sont tels qu'il est essentiel que nous puissions développer une expertise de qualité dans ces deux domaines.

Et parce que l'objectif est bien de couvrir l'ensemble des politiques publiques, 2024 verra également la naissance d'un nouveau pôle « Police – Justice » visant à apporter une offre de travaux et d'évaluation dans le domaine des politiques de sécurité intérieure et de justice. Là encore, les besoins sont immenses!



“ L'IPP a accumulé un savoir-faire en matière d'accès aux données individuelles, d'appariement, d'exploitation de ces bases, de notoriété, qui en font aujourd'hui un leader incontesté dans le champ de l'évaluation ”

Citation issue du rapport *Analyse économique et évaluation des politiques publiques* – Jean-Luc Tavernier et Nicolas Véron – Décembre 2023

SOMMAIRE

I. ÉQUIPE

Conseil d'orientation	7
Direction	8
Équipe permanente	8

II. MISSION ET IMPACT

Valeurs	9
Chiffres clés	10
Impact scientifique	11
Impact dans le débat public	13

III. ACTIVITÉ DES PÔLES

Pôle démocratie	16
Pôle éducation	17
Pôle entreprises	20
Pôle environnement	23
Pôle fiscalité des ménages	26
Pôle insertion et formation	29
Pôle retraites	31
Pôle santé-autonomie	34
Pôle travail et emploi	39
Conférence du budget 2023	42

IV. BUDGET

Financements et dépenses	44
Rétrospective	46
Liste des financeurs	48

CONSEIL D'ORIENTATION

L'Institut des politiques publiques est piloté par un Conseil d'orientation présidé conjointement par le directeur de PSE et par la directrice du GENES. Le Conseil d'orientation de l'IPP se réunit une fois par an pour définir la stratégie de l'Institut.

Présidence



Catherine Gaudy
Directrice du GENES



Jean-Olivier Hairault
Directeur de PSE

Membres



Marie-Laure Allain
CREST



Luc Behaghel
PSE



Pierre Biscourp
CREST



Philippe Choné
CREST



Axelle Ferrière
PSE



Marc Gurgand
PSE



Franck Lecoq
CIRED



Hélène Ollivier
PSE



Claudia Senik
CEPREMAP



Emmanuelle Taugourdeau
CREST

DIRECTION



Antoine Bozio

Directeur
PSE/ EHESS



Julien Grenet

Directeur adjoint
PSE / CNRS



Pierre Boyer

Directeur adjoint
Polytechnique / CREST



Delphine Roy

Directrice adjointe

ÉQUIPE PERMANENTE



L'équipe permanente est composée de chercheurs financés par les projets de l'IPP, et qui participent au quotidien à l'activité de recherche de l'Institut. L'IPP recrute à la fois des jeunes chercheurs en sortie de master, souvent pour une période de recherche avant un doctorat, et aussi des chercheurs plus confirmés.

Depuis septembre 2022, l'équipe de chercheurs est complétée par un responsable de la communication à temps plein dont la mission est d'assurer et accroître la diffusion des travaux de l'institut.

Au 1er janvier 2024, l'équipe permanente est composée de 33 personnes.

MISSION & ÉTHIQUE



Rigueur scientifique

L'objectif de l'Institut est de développer la recherche scientifique dans le domaine de l'évaluation des politiques publiques. Les chercheurs mobilisent pour cela les méthodes quantitatives les plus avancées, et soumettent leurs travaux aux exigences du monde universitaire (présentation dans des conférences internationales, soumission dans les meilleures revues à comité de lecture).

Ils sont spécialisés dans l'utilisation de volumes considérables de données administratives et d'enquêtes statistiques.



Indépendance

L'Institut défend une stricte indépendance scientifique, tant vis-à-vis de ses financeurs publics que privés. Il s'est doté d'une charte de déontologie. À ce titre, tous les résultats des travaux réalisés par l'IPP sont rendus publics, de même que les données permettant de reproduire les résultats.



Au service du débat démocratique

Les travaux de recherche et d'évaluation conduits par l'IPP visent à favoriser l'appropriation par les citoyens des termes du débat public. En mesurant l'impact des interventions publiques, l'objectif est de contribuer à un débat démocratique de qualité.

Pour diffuser les résultats scientifiques auprès des décideurs et des citoyens, l'IPP publie une version synthétique et accessible de ses travaux sous forme de courtes notes thématiques. Les chercheurs de l'IPP ont à cœur de communiquer avec pédagogie les enjeux des politiques publiques qui sous-tendent leurs travaux d'évaluation.

AUDIENCE & IMPACT

Chiffres clés

de Septembre 2022 à Août 2023



41

**Projets de
recherche
en cours**



7

**Rapports
publiés**



20

**Notes &
blogposts**



205 000

Visites
sur le site et le le blog



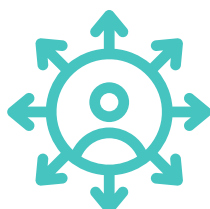
32 200

Téléchargements
publications et barèmes



105 000

Consultations
de pages liées
aux publications



+ 1 180

5 259

Abonnés
sur x/Twitter



+ 2 150

Abonnés
sur LinkedIn



+ 2 140

Abonnés
aux infolettres

AUDIENCE & IMPACT

Notre impact scientifique

Les chercheurs de l'IPP publient régulièrement leurs travaux dans des revues scientifiques à comité de lecture et sont invités à les présenter en conférence.



ECONOMETRICA, Mai 2023

Pareto-improving tax reforms and the Earned Income Tax Credit

Felix J. Bierbrauer, Pierre C. Boyer, Emanuel Hansen

The Econometric Society



AMERICAN ECONOMIC REVIEW, Juillet 2023

Dividend Taxes and the Allocation of Capital: Comment

Laurent Bach, Antoine Bozio, Arthur Guillouzouic, Clément Malgouyres

American economic association



THE ECONOMIC JOURNAL, Juillet 2023

How Effective are Female Role Models in Steering Girls Towards STEM? Evidence from French High Schools

Thomas Breda, Julien Grenet, Marion Monnet, Clémentine Van Effenterre

Oxford University

AUDIENCE & IMPACT



FISCAL STUDIES, Juin 2023

The unusual French policy mix towards labour market inequalities

Antoine Bozio

Institute for Fiscal Studies



ÉCONOMIE ET STATISTIQUE, Mai 2023

Dynamic of the Disablement Process in Ageing Populations

Mahdi Ben Jelloul, Antoine Bozio, Elsa Perdrix, Audrey Rain and Léa Toulemon

Insee



SOCIAL SCIENCE & MEDECINE, Juin 2022

Inequities in cancer drug development in terms of unmet medical need

Eliana Barrenho, Réka Halmai, Marisa Miraldo, Iván Tzintzun, Setti Raïs Ali, Léa Toulemon, Jean-Claude K. Dupont, Lise Rochaix

Elsevier

AUDIENCE & IMPACT

Notre impact sur le débat public

Parmi les 41 projets menés cette année par les chercheurs de l'IPP, quatre ont particulièrement retenu l'attention de la presse, des parlementaires, de la société civile et du grand public.

1. Décryptage de la réforme des retraites

Par une série de posts de blog, les chercheurs du pôle retraites de l'IPP ont souhaité apporter quelques clés de lecture sur la réforme proposée par le Gouvernement.

S'appuyant à la fois sur les effets connus et documentés des réformes passées et de premières simulations de la future réforme, ils se sont notamment penchés sur l'ampleur du déficit, la revalorisation du minimum contributif, le ciblage des dispositifs de carrière longue et de pénibilité, les différentes options sous-jacentes à une augmentation de l'âge de départ...

La presse a salué la qualité de ces analyses venant compléter l'étude d'impact du projet de loi ainsi que le haut niveau d'expertise des membres du pôle. Le billet de blog de Patrick Aubert sur les départs anticipés a notamment été consulté en ligne plus de 10.000 fois et les différentes analyses ont été reprises dans 84 articles de presse ou émissions radio et télé.

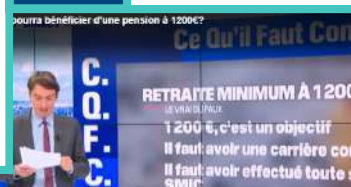


"Reprise et vulgarisée par l'ensemble de la presse nationale, l'étude [de Patrick Aubert] a joué un rôle central dans la compréhension de la réforme." **L'Opinion - 18 janvier 2024**

Les Echos

Retraites : pourquoi les conditions de départ anticipé sont cruciales 🤖

Une part importante des départs se font actuellement avant 62 ans, souligne l'Institut des politiques publiques dans une note. Les conditions de départ à la retraite pour invalidité ou inaptitude sont déterminantes, notamment pour les moins diplômés.



AUDIENCE & IMPACT

2. Évaluation de l'Index d'égalité professionnelle

Depuis 2019, toutes les entreprises privées de plus de 50 salariés doivent calculer leur Index d'égalité professionnelle et obtenir une valeur minimale à cet Index, à défaut de quoi elles s'exposent à des sanctions.

Le pôle travail et emploi de l'IPP a été sollicité par la CFDT et l'IRES pour évaluer ce dispositif à partir des données déclarées par les entreprises et des données administratives détaillées concernant les rémunérations et heures travaillées par l'ensemble des salariés du secteur privé.

Les chercheurs de l'IPP démontrent tout d'abord que la couverture de l'Index est très imparfaite, que l'Index a eu peu d'effets sur les inégalités femmes-hommes au sein des entreprises et que d'une certaine manière, il aboutit même à invisibiliser ces inégalités.

Les résultats de l'étude ont été présentés en conférence de presse dans les locaux de la CFDT le 6 mars 2023, avant-veille de la journée des droits des femmes et de la présentation par la Première ministre des résultats de la nouvelle édition de l'Index.

En octobre 2023, la Première ministre a annoncé l'ouverture d'une nouvelle concertation afin d'améliorer l'Index.



“L'index de l'égalité professionnelle a été un outil important pour faire progresser les entreprises [...]

Il est évidemment perfectible et il demeure certains biais – certains l'ont souligné. Fort de notre expérience et des idées dont vous venez de nous faire part, je vous propose de bâtir un nouvel index.

Il doit être plus ambitieux, plus transparent. Nous devons aussi le rendre plus fiable.”

**Discours d'Elizabeth Borne,
Première ministre,
Clôture de la conférence sociale,
16 octobre 2023**

AUDIENCE & IMPACT

3. Étude sur la fiscalité des très hauts revenus

En reliant les déclarations de revenus des particuliers aux déclarations fiscales des entreprises en France en 2016, les chercheurs de l'IPP ont mesuré les taux d'imposition directe effectifs des ménages situés au sommet de la distribution des revenus.

Au-delà de sa résonance médiatique avec près de 100 retombées presse, ce projet est remarquable par la qualité de la collaboration entre l'administration fiscale (DGFiP), le centre d'accès sécurisé aux données (CASD) et l'IPP, collaboration qui a permis la réalisation d'un appariement de données inédit au niveau international.



ÉDITORIAL
Le Monde

6 juin 2023

“La principale contribution de l'IPP consiste à poser un constat étayé sur les limites de la progressivité de l'impôt en France. Le partager permettrait de sortir des débats caricaturaux sur la taxation de la richesse entre un gouvernement qui a fait de la hausse de la fiscalité une ligne rouge et une gauche qui voit dans l'impôt la solution à tous les problèmes.”



**Laurent Bach et Arthur Guillouzouic,
Co-responsables du pôle entreprises,
lors de leur audition par la Commission des
finances de l'Assemblée nationale,
21 juin 2023**

“Cette étude est historique, ou à tout le moins inédite.” **Eric Coquerel (LFI)**

“Je salue d'abord la grande qualité de ce travail universitaire qui développe une approche nouvelle de notre fiscalité.”

Jean-René Cazeneuve (Renaissance)

“Je tiens à vous remercier pour votre étude, qui fournit un sujet de débat profondément politique à notre commission. Ce travail est inédit d'un point de vue scientifique.”

Christophe Plassard (Horizons)

“Je vous remercie pour la présentation de vos travaux, qui sont assez inédits et mettent en lumière un phénomène à la fois connu et inconnu.”

Christine Pirès-Beaune (Socialistes)

“Votre audition sur la fiscalité du patrimoine nous avait déjà bien éclairés sur la rigueur de votre méthodologie.”

Christine Arrighi (Ecologistes)

AUDIENCE & IMPACT

4. Allègement des cotisations sociales

Depuis plusieurs années, les chercheurs de l'IPP ont conduit des évaluations sur l'impact des cotisations sociales sur l'emploi, les salaires, l'investissement et la compétitivité des entreprises : impact des allègements généraux de cotisations employeur, impact du pacte de responsabilité, impact de la bascule du CICE en réduction de cotisations employeurs, etc. Ces travaux ont fait l'objet de plusieurs publications sous la forme de rapports et d'articles dans des revues à comité de lecture, et sont cités de façon systématique dans les rapports administratifs ou les Notes du CAE consacrés au sujet.

Au cours de l'année passée, les chercheurs de l'IPP ont été régulièrement sollicités par les parlementaires et le gouvernement pour présenter les résultats de ces évaluations. Ainsi, Clément Malgouyres, Sophie Cottet et Antoine Bozio ont été auditionnés par les rapporteurs de la mission parlementaire sur l'efficacité des exonérations de cotisations et de contributions sociales, MM. Jérôme Guedj et Marc Ferracci. Le directeur de l'IPP a également été sollicité pour participer à la séance de la conférence sociale d'octobre 2023 pour présenter l'expertise actuellement connue sur l'impact du système socio-fiscal sur la dynamique des salaires.

Suite à la conférence sociale, une mission relative à l'articulation entre les salaires, le coût du travail et la prime d'activité et à son effet sur l'emploi, le niveau des salaires et l'activité économique a été confiée par la Première ministre à Antoine Bozio, directeur de l'IPP et Étienne Wasmer, professeur à la New York University d'Abou Dhabi. Leur rapport est attendu en juin 2024.



Audition d'Antoine Bozio, Sophie Cottet et Clément Malgouyres, par la Mission d'information pour la Commission des affaires sociales de l'Assemblée Nationale, 10 juillet 2023



Intervention d'Antoine Bozio, aux côtés de Jean-Luc Tavernier, Directeur général de l'Insee, lors de la table-ronde d'experts, Conférence sociale, 16 octobre 2023

PÔLE DÉMOCRATIE



Pierre Boyer
Responsable du pôle

Thématiques de travail

- impact des modes de scrutin et des règles électorales sur les décisions de politique publique
- facteurs relatifs à la carrière des élus (impact des mandats précédents, cumul des mandats)
- organisation des autorités administratives indépendantes

Notes IPP

'La fin du renouvellement ? Portrait social et politique des députés de la XVIème législature

Note IPP n°87 – février 2023

À partir d'une analyse comparative des parcours éducatifs, professionnels et politiques des 577 députés élus en juin 2022 et de ceux élus en 2017, cette étude originale offre un tableau approfondi de la XVIème législature.

Comportement des donateurs fortunés : le poids des motivations politiques

Note IPP n°90 – mars 2023

Cette étude analyse le comportement de don des ménages les plus fortunés en France, au profit d'organisations caritatives ou de partis politiques, afin de savoir notamment si ces dons sont marqués par des motivations politiques

L'indemnité parlementaire et les revenus des Français depuis 1914

Note IPP n°91 – avril 2023

Cette note propose une estimation du revenu "réel" des députés tiré de leur mandat sur plus d'un siècle, en la mettant en regard du revenu des Français. Elle ouvre (à nouveau) le débat sur la juste rémunération du personnel politique, les incitations financières à l'engagement politique et plus généralement la représentativité des parlementaires.



PÔLE ÉDUCATION

Thématiques de travail

- inégalités éducatives en fonction de l'origine sociale et du genre
- systèmes d'affectation des élèves et mixité sociale au collège et au lycée (sectorisation, dispositifs de choix scolaires)
- effets des plateformes d'inscription dans l'enseignement supérieur (APB, Parcoursup)

Équipe permanente



Julien Grenet
Responsable du Pôle



Nina Guyon
Économiste senior



Nagui Bechichi
Administrateur INSEE



Cécile Bonneau
Doctorante



Pauline Charousset
Post-doctorante



Youssef Souidi
Post-Doctorant



PROJETS & PUBLICATIONS



Évaluation des expérimentations en faveur de la mixité sociale au collège

Ce projet évalue l'impact des expérimentations qui ont été lancées à partir de la rentrée 2016 dans une vingtaine de territoires pilotes en France pour renforcer la mixité sociale au collège.

Partenaires : DEPP / Sciences Po / Université Paris-Dauphine

Publication : Ce projet a fait l'objet d'une note publiée par le Conseil scientifique de l'Éducation nationale en avril 2023.

Effets de la mixité sociale sur les compétences cognitives et non-cognitives des élèves

Ce projet observe tout au long de la scolarité au collège les effets de la mixité sur le contexte scolaire (composition sociale et scolaire des établissements concernés notamment) et le développement des compétences cognitives et psycho-sociales des élèves.

Partenaires : Conseil d'évaluation de l'école

Publication : Ce projet a fait l'objet d'un rapport publié par le CEE ainsi qu'une note IPP (n°97) publiés en novembre 2023

Évaluation de la réforme d'Affelnet-Lycée à Paris

Ce projet s'intéresse à la réforme d'Affelnet-lycée qui a été mise en oeuvre à Paris à partir de la rentrée 2021, en évaluant ses effets sur la mixité sociale et scolaire dans les lycées de la capitale.

Partenaire : DEPP / DGESCO / Rectorat de Paris / SIES

Publication : Ce projet a fait l'objet de deux notes IPP, intitulées "La réforme d'Affelnet-lycée à Paris : une mixité sociale et scolaire en forte progression dans les lycées publics" (n°88) et "Peut-on concilier ouverture sociale et excellence scolaire? Un premier bilan de l'intégration des lycées Henri-IV et Louis-le-Grand à la procédure Affelnet" (n°89) publiées en février 2023

Effets des critères de priorité dans les procédures de choix scolaire

Ce projet ANR s'intéresse aux règles qui sont utilisées pour déterminer les priorités des élèves dans les procédures de choix scolaire régulé. L'objectif du projet est de mesurer, à partir des données de la procédure Affelnet à Paris depuis 2008, l'impact de ces critères de priorité sur la répartition des élèves entre établissements, les stratégies scolaires et résidentielles des familles, et les inégalités de réussite scolaire.

Partenaire : Agence nationale de la recherche



Le Pôle éducation travaille en étroite collaboration avec la Chaire Politiques Éducatives et Mobilité Sociale de Paris School of Economics

PROJETS & PUBLICATIONS



Notes IPP

Dépenses d'enseignement supérieur selon le genre

Note IPP n°83 – octobre 2022

Grâce à de nouvelles données sur le coût des formations de l'enseignement supérieur en France, associées à une enquête sur les ressources et conditions de vie des jeunes adultes, cette note documente les disparités de dépenses d'enseignement supérieur selon le genre. et démontre que les dépenses consacrées aux étudiantes sont inférieures de 18 % à celles allouées à leurs homologues masculins.

Confiance en soi et choix d'orientation sur Parcoursup : Enseignements d'une intervention randomisée

Note IPP n°93 – juillet 2023

Cette note s'intéresse à un facteur potentiellement clé dans les choix d'orientation des lycéens : leur niveau de confiance en soi. Cette étude mesure les écarts de confiance en soi en fonction du genre et de l'origine sociale des élèves et leurs effets sur les candidatures et admissions dans l'enseignement supérieur. Elle examine ensuite le rôle joué par une intervention qui consiste à corriger le manque ou l'excès de confiance dans les candidatures et admissions dans l'enseignement supérieur, et in fine les inégalités selon l'origine sociale et le genre ?

Options attractives et ségrégation entre classes : quels effets de la suppression des sections bilangues et européennes à la rentrée 2016 ?

Note IPP n°94 – septembre 2023

Cette note évalue l'impact de la suppression des sections bilangues et des sections européennes à la rentrée 2016 sur le niveau de la ségrégation sociale intra-établissement, c'est-à-dire la différence de composition sociale des classes au sein d'un même établissement. Les sections bilangues ou européennes ont été supprimées lors de la réforme du collège de 2016 et réintroduites progressivement l'année suivante par un assouplissement de cette réforme.

La mobilité intergénérationnelle de revenus en France : une analyse comparative et géographique

Note IPP n°95 – octobre 2023

Dans quelle mesure les revenus des individus sont-ils liés à ceux de leurs parents? Cette note examine la mobilité intergénérationnelle de revenus en France, en s'intéressant aux enfants nés dans les années 1970. À la différence des travaux existants pour la France, les auteurs mesurent les revenus au niveau du ménage, permettant de rendre compte plus fidèlement du positionnement socio-économique que le revenu individuel.

PÔLE ENTREPRISES

Thématiques de travail

- politiques de soutien aux entreprises (innovation, décarbonation, aides d'urgence)
- fiscalité des entreprises
- fiscalité des hauts patrimoines et hauts revenus

Équipe permanente



Laurent Bach

Co-responsable du Pôle



Arthur Guillouzouic

Co-responsable du Pôle



Etienne Fize

Économiste senior



Clément Malgouyres

Économiste senior



Rachel Paya

Économiste / Doctorante ESSEC



PROJETS & PUBLICATIONS



Évaluation du plan France Très Haut Débit

Le projet de recherche mené par l'IPP consiste en une analyse quantitative s'intéressant aux effets multidimensionnels induits par l'arrivée du THD dans les territoires, à la fois sur le comportement des entreprises et des ménages.

Partenaire : France Stratégie

Publications : Ce projet a fait l'objet d'un rapport (n°40) publié en janvier 2023.

Plafonnement de l'impôt sur la fortune

Historiquement, l'imposition du patrimoine a toujours été assortie d'un mécanisme de plafonnement. Ce projet décrit de manière approfondie quels étaient les ménages plafonnés et étudie leurs réactions aux deux réformes suivantes : l'annulation ponctuelle du plafonnement en 2012 et la forte variation de son application avec la transformation de l'ISF en IFI en 2018.

Partenaire : Comité d'évaluation des réformes de la fiscalité du capital (France Stratégie)

Publications : Ce projet a fait l'objet d'un rapport (n°46) publié en octobre 2023. Il a également été intégré au rapport final d'évaluation des réformes de la fiscalité du capital par le Comité.

Effets sur la création d'entreprises, l'expatriation et la circulation de l'épargne des réformes de la fiscalité du capital

L'objectif de ce projet est de mesurer l'impact des réformes du PFU (Prélèvement Forfaitaire Unique) et de l'IFI (Impôt sur la Fortune Immobilière) sur des décisions d'investissement à la marge extensive, c'est-à-dire correspondant à des choix discrets d'investissement comme la création d'entreprise, l'expatriation ou au retour d'entrepreneurs, et les décisions de réinvestissement de capital.

Partenaire : Comité d'évaluation des réformes de la fiscalité du capital (France Stratégie)

Publications : Ce projet a fait l'objet d'un rapport dédié (n°47) publié en octobre 2023. Il a également été intégré au rapport final d'évaluation des réformes de la fiscalité du capital par le Comité.

Effets de la réduction des impôts de production

La baisse des impôts de production est une mesure phare du plan "France Relance" visant à renforcer la compétitivité et l'attractivité des entreprises sur le territoire. Ce projet étudie si et comment les entreprises initialement les plus exposées à ces baisses d'impôts ont changé leur comportement et amélioré leur

performance à la suite de ces réformes

Partenaire : France Stratégie

Publications : dernier trimestre 2024

PROJETS & PUBLICATIONS



Évaluation des effets du préfinancement du Crédit d'impôt recherche (CIR) sur la dynamique des entreprises

Le préfinancement consiste en un versement anticipé du crédit d'impôt recherche déjà déclaré ou en cours de constitution, octroyé sous forme de prêt par un organisme de crédit ou une banque. Il est proposé par certains acteurs économiques, souvent spécialisés dans le soutien aux entreprises innovantes. Ce projet vise à décrire la population des entreprises qui ont recours au préfinancement du CIR. Il vise ensuite à en évaluer l'impact causal et à en comprendre les effets.

Partenaire : Ce projet de recherche est financé par un acteur économique privé du secteur bancaire.

Publications : Second trimestre 2024

Les projets décarbonation des entreprises, aides aux véhicules propres et green firms du pôle environnement ont été menés en étroite collaboration avec les membres du pôle entreprise.

Notes IPP

La recherche publique a-t-elle des retombées positives sur la R&D des entreprises ? Le cas de la politique des LabEx

Note IPP n°86 – janvier 2023

Grâce à un nouvel indicateur mesurant la proximité scientifique des entreprises aux laboratoires, les auteurs de cette note parviennent à estimer finement l'impact d'un ambitieux programme de financement de la recherche publique : le dispositif des Laboratoires d'Excellence (LabEx).

Quels impôts les milliardaires paient-ils ?

Note IPP n°92 – juin 2023

A l'aide de données administratives inédites, reliant les déclarations de revenus des particuliers aux déclarations fiscales des entreprises en France en 2016, les auteurs de la note mesurent les taux d'imposition directe effectifs des ménages situés au sommet de la distribution des revenus. Cette nouvelle mesure, distincte du traditionnel revenu fiscal de référence en ce qu'elle intègre notamment les revenus non distribués des sociétés détenues par ces ménages, les amène à interroger la réalité de la progressivité de l'impôt.

PÔLE ENVIRONNEMENT

Thématiques de travail

- décarbonation de l'industrie
- émissions de CO₂ des entreprises
- véhicules verts et report modal
- efficacité énergétique des logements

Équipe permanente



Paul Dutronc-Postel
Responsable du pôle



Aurel Méléard
Économiste

Notes IPP

Critères RSE intégrés à la rémunération des dirigeants : un nouvel élément de gouvernance pour les entreprises?

Note IPP n°85 – décembre 2022

Les entreprises des pays de l'OCDE ont de plus en plus tendance à intégrer dans la rémunération des dirigeants un système d'incitation appelé « contrat RSE » reposant sur l'atteinte par l'entreprise de ses objectifs en matière de responsabilité sociale et environnementale (RSE). La note détaille pour quels types d'entreprises ces contrats peuvent avoir un réel effet.



PROJETS & PUBLICATIONS



Véhicules propres

Ce projet documente l'impact causal des aides à l'achat des véhicules propres décidées dans le cadre du plan France Relance (bonus malus, prime à la conversion) sur le marché de l'automobile ; à travers l'analyse du cas français, mais aussi de dispositifs similaires à l'échelle européenne

Partenaire : France Stratégie dans le cadre de l'évaluation du plan France Relance

Publication : Janvier 2024

Décarbonation de l'industrie

Ce projet documente et analyse l'impact des aides à la décarbonation sur trois volets : le ciblage et le recours aux aides du plan France Relance, les effets économiques et environnementaux des précédentes vagues d'aides à la décarbonation et en particulier du Fonds Chaleur administré par l'Ademe, et les premiers effets rétrospectifs des impacts économiques des aides à la décarbonation du plan France Relance.

Partenaire : France Stratégie dans le cadre de l'évaluation du plan France Relance

Publication : Janvier 2024

Green Firms

Ce projet a pour but de documenter avec précision les émissions de CO₂ des entreprises françaises à un niveau individuel, une étape cruciale pour l'élaboration de politiques publiques efficaces et équitables. Il documente ensuite l'inégale exposition des entreprises plus ou moins intenses en carbone à différents dispositifs de politique publique : les dispositifs "carbone", et des dispositifs fiscaux à visée générale. Il s'intéresse ainsi en particulier au ciblage carbone implicite des dispositifs fiscaux sans visée environnementale.

Partenaire : ADEME

Publication : Des résultats intermédiaires ont été présentés lors de la conférence annuelle du budget en novembre 2023. Une note IPP dédiée sera publiée en janvier 2024.

PÔLE FISCALITÉ DES MÉNAGES

Thématiques de travail

- prélèvements obligatoires à destination des ménages
- prestations sociales
- lutte contre la pauvreté
- fiscalité locale

Équipe permanente



Brice Fabre
Responsable du Pôle



Sylvain Duchesne
Économiste



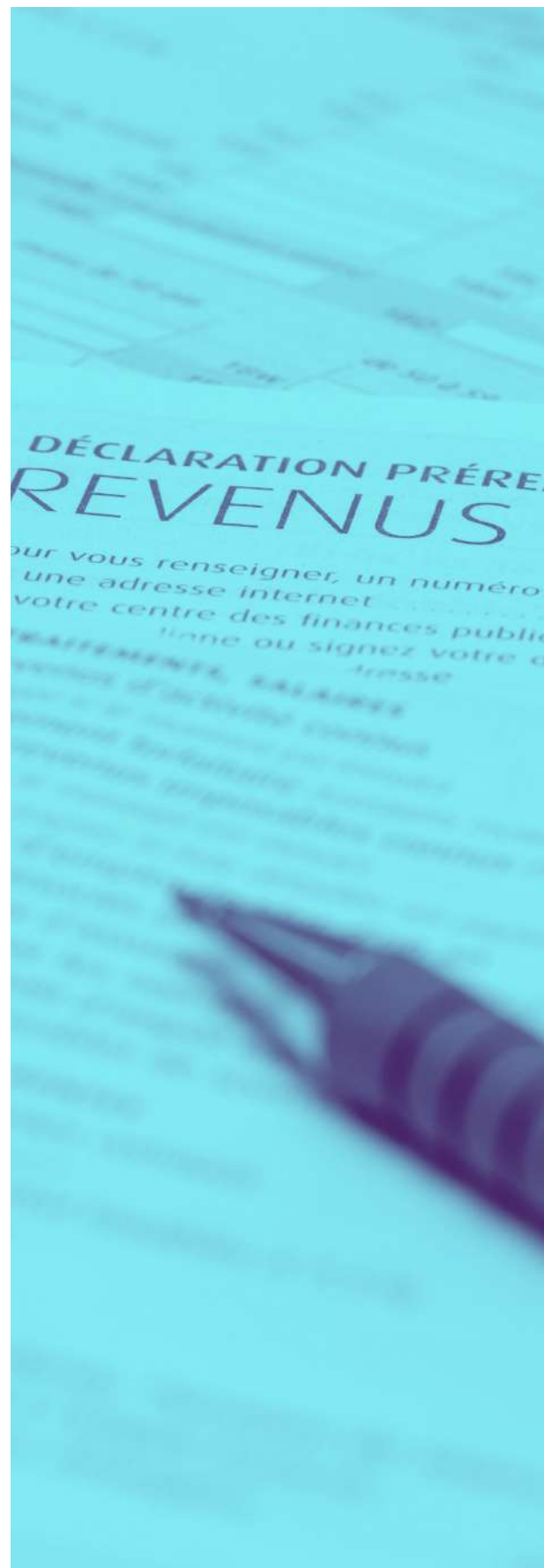
Hervé Darricau
Économiste



Lola Josseran
Économiste



Pierre Rousseaux
Économiste



PROJETS & PUBLICATIONS



TAXIPP

Le pôle Fiscalité des ménages développe le modèle de micro-simulation TAXIPP, visant à simuler l'ensemble de la législation socio-fiscale française à destination des ménages. Ce modèle mobilise et assemble différentes sources de données administratives exhaustives et permet de simuler les prélèvements obligatoires et prestations sociales de chaque individu de cette base, sous la législation actuelle comme sous une législation réformée. Il permet ainsi d'évaluer les impacts redistributifs et budgétaires de réformes socio-fiscales ainsi que leurs effets sur les comportements.

La documentation et le code source de la dernière version de TAXIPP ont été rendus publics en juin 2023. Le projet bénéficie du soutien du CNRS dans le cadre des projets SOSI (Suivi Ouvert des Sociétés et de leurs Interactions).

Évaluation de la réforme de la prime d'activité

À la suite du mouvement des « gilets jaunes », ce dispositif d'incitation financière à l'activité et de lutte contre la pauvreté a connu une revalorisation exceptionnelle en 2019. Ce projet vise à estimer l'impact de cette revalorisation sur les trajectoires individuelles sur le marché du travail d'une part et sur le niveau de pauvreté d'autre part.

Partenaire : France Stratégie

Évaluation de la réforme de l'assurance chômage

Ce projet vise à comprendre les effets de la réforme du salaire journalier de référence (SJR) dont l'application s'est échelonnée de 2019 à 2021. Le projet consiste d'abord à caractériser les publics affectés par cette réforme, puis à évaluer l'impact causal de la réforme sur les trajectoires d'emploi. Seront enfin analysés les effets de la réforme sur les durées d'emploi et de chômage, les caractéristiques des emplois occupés ou encore le recours aux minima sociaux.

Partenaire : DARES

Publication : Fin 2024

Évaluation de la réforme de la taxe d'habitation

La suppression de la taxe d'habitation sur la résidence principale a été mise en place de façon progressive dès 2018. Ce projet s'intéresse aux réactions des communes, puis aux effets sur les loyers et prix de l'immobilier, et enfin aux comportements de mobilité résidentielle.

Partenaire : Conseil des prélèvements obligatoires

Publication : Ce projet a fait l'objet d'une publication dédiée en décembre 2023 (Rapport n°48).

Le rapport a été intégré à la publication du rapport plus global du CPO sur la fiscalité du logement.

PROJETS & PUBLICATIONS



Deaton Review & TACI : comparaison des inégalités en Europe et en Amérique du Nord

Ce projet aborde la question des inégalités dans une perspective globale, historique et internationale. Il s'agit de mesurer et comprendre l'évolution des inégalités sur les dernières décennies en termes de revenus mais également de genre, de territoires, d'âge, de niveaux d'éducation, de citoyenneté. Et d'analyser les effets des politiques publiques de 17 pays d'Europe et d'Amérique du Nord menées pour contenir et réduire ces inégalités.

Partenaires principaux : Agence nationale de la recherche, Institute for fiscal studies

Open Research Area 7 : incidence de la prime d'activité

Ce projet vise à comparer les effets en France, en Allemagne et au Royaume-uni de deux outils de politiques publiques de lutte contre la pauvreté et d'augmentation de l'emploi, utilisés de manière alternative ou combinée : les transferts vers les travailleurs à bas salaires et le salaire minimal.

Partenaire : Agence nationale de la recherche

Blog & Note IPP

Quelles implications de l'indexation sur l'inflation du barème de l'impôt sur le revenu ?
blogpost septembre 2023 - Présentation à la conférence budget novembre 2023 -
Note à paraître en janvier 2024

L'indexation du barème de l'impôt sur le revenu sur l'inflation est le choix majeur du projet de loi de finances pour 2024 en ce qui concerne la fiscalité des ménages. Cette mesure correspond à une baisse de 6 milliards d'euros d'impôt par rapport à une situation à barème inchangé. Est-ce pour autant une baisse d'impôt? Quelles sont les conséquences d'une indexation du barème sur les recettes fiscales, et sur la redistribution engendrée par l'impôt sur le revenu? Les auteurs mobilisent 22 ans de données de l'impôt sur le revenu pour expliquer les mécanismes de l'indexation de l'impôt sur le revenu et ses conséquences pour comprendre la mesure annoncée dans le PLF pour 2024.



FOCUS

Transferts parentaux vers les jeunes adultes : impacts et implications en termes de politiques redistributives

Les jeunes adultes sont particulièrement concernés par les difficultés économiques et sociales, notamment par la pauvreté et le chômage : les 18-24 ans sont, selon l'Insee, la catégorie d'âge ayant le taux de pauvreté le plus élevé. Se pose ainsi la question des dispositifs de redistribution à mettre en place à destination des jeunes adultes.

En parallèle, les ressources de ces jeunes, pour plusieurs raisons, difficilement mesurables, notamment du fait qu'ils peuvent recevoir des aides financières de la part de leur famille.

Ce projet poursuit les objectifs suivants :

- estimer les transferts parentaux reçus par les jeunes adultes
- fournir une description précise des niveaux de ressources des jeunes de 18 à 24 ans après prise en compte de ces transferts
- analyser l'interaction de ces transferts avec deux dispositifs de prestation sociale : les aides au logement d'une part, et le RSA dans l'hypothèse où il serait ouvert à partir de 18 ans d'autre part.

L'étude se focalise sur les jeunes adultes (18-24 ans) décohabitants, c'est-à-dire disposant de leur propre logement.

Partenaire : Entreprises sociales pour l'habitat (ESH)

Publication : Le projet a fait l'objet d'un rapport (n°44) publié en juillet 2023. Il a également été présenté par les auteurs lors de l'Assemblée générale de l'ESH.



PÔLE INSERTION ET FORMATION

Thématiques de travail

- les freins à l'entrée en formation, en particulier la garde d'enfant ou la mobilité
- l'identification des jeunes les plus éloignés des services publics de l'emploi
- les programmes d'insertion à destination des personnes éloignées du marché du travail
- le développement de l'apprentissage

Équipe permanente



Audrey Rain
Responsable du Pôle



Paul-Emmanuel Chouc
Assistant de recherche

BLOGPOST

Reste à charge sur le CPF : quels stagiaires renonceront à se former ?

février 2023

Ce billet de blog discute des potentielles conséquences de l'instauration d'un reste à charge pour le salarié lorsque celui-ci mobilise son Compte Personnel de Formation (CPF). Cette réforme est motivée par le fait que le recours au CPF est historiquement davantage activé par les salariés bénéficiant d'une bonne "situation" et que les financements publics importants engagés pour développer le CPF ont d'abord bénéficié aux organismes de formation. Les demandeurs d'emploi étant a priori exclus du champ d'application de cette réforme, les auteurs posent la question de l'effet négatif possible de la réforme sur les travailleurs précaires par exemple.



PROJETS & PUBLICATIONS



Évaluation du plan 1 jeune 1 solution : l'impact de l'aide exceptionnelle à l'apprentissage

Ce plan représente un investissement de près de 10 milliards d'euros sur la période 2020-2022, et l'aide versée aux entreprises embauchant un apprenti en constitue la moitié. Ce projet vise à mesurer l'impact de cette aide sur les comportements d'embauche des entreprises puis l'impact de l'apprentissage sur les trajectoires des jeunes, en mobilisant des données administratives inédites permettant de suivre la trajectoire des apprentis durant leur contrat d'apprentissage et ensuite sur le marché du travail.

Partenaire : France Stratégie

Publication : janvier 2024

Évaluation du projet "Fais moi une place"

L'IPP évalue l'impact du programme "Fais-moi en place" sur l'entrée en formation et en emploi des femmes bénéficiaires. Le programme, mené par l'association du même nom localisée en Seine-Saint-Denis consiste à accompagner les personnes aux revenus modestes dans leur démarche de recours aux modes de garde collectifs.

Partenaire : DARES

Publication : Le rapport final a été transmis en septembre 2023. La publication est prévue début 2024.

E-formation

Ce programme, proposé par la région Occitanie, finance des séances de formation à distance en s'appuyant sur un réseau de tiers-lieux et à destination notamment de personnes vivant en zones rurales. L'IPP évalue l'impact du programme sur le taux d'entrée en formation et sur le retour en emploi.

Partenaire : DARES

Publication : 1er trimestre 2024

Mobiliser les publics invisibles : l'évaluation du dispositif Étincelle

Ce dispositif, développé par la Fondation des Apprentis d'Auteuil, vise de façon spécifique les jeunes de 16 à 30 ans les plus éloignés du marché de l'emploi pour construire avec eux un projet professionnel. L'IPP a pour mission de mesurer l'effet du "sourcing" sur la mobilisation des jeunes "invisibles" puis l'impact du programme sur les trajectoires des jeunes bénéficiaires

Partenaire : DARES

Publication : La remise du rapport final est prévue en avril-mai 2024

PÔLE RETRAITES

Thématiques de travail

- impact des réformes
- emploi des seniors
- composante familiale de la politique de retraite
- unification des régimes,
- équilibre des finances publiques à long terme
- impact des trajectoires salariales
- conséquences des chocs de santé

Équipe permanente



Maxime Tô
Responsable du Pôle



Mahdi Ben Jelloul
Économiste senior



Pauline Mendras
Économiste



Maïlys Pedrono
Économiste



Adrien Vallette
Économiste



PROJETS & PUBLICATIONS



Pensineq

Ce projet international (Allemagne, Canada, France, Royaume-Uni, Suède) documente les évolutions des inégalités chez les personnes âgées – entre riches et pauvres ou entre hommes et femmes par exemple. Il s'intéresse en particulier aux inégalités d'espérance de vie et à l'importance de ces inégalités dans l'analyse redistributive de l'impact des réformes des retraites passées.

Partenaires: ANR / JPI

Calendrier de travail: Deux rencontres en visioconférence ont eu lieu en novembre 2021 et mars 2022. Deux séminaires en présentiel se sont tenus à Venise les 13 et 14 septembre 2022 et à Londres fin novembre 2023.

Collecte des barèmes législatifs des politiques publiques

Ce projet de collecte répond à un besoin récurrent et fondamental pour les chercheurs et les administrations publiques de disposer d'une source de référence facilement mobilisable.

1/ un effort important de saisie sera entrepris pour améliorer la couverture temporelle des données jusqu'en 1945, compléter et fiabiliser les références législatives (avec lien vers les textes de lois).

2/ Une interface dédiée sera mise en place pour améliorer la quantité et la qualité des contributions actuelles et le corpus sera interrogeable à l'aide de son intégration dans un portail DBnomics.

Partenaires: Collex Persée

Calendrier: 3ème trimestre 2024

PENSIPP

Le pôle retraites développe et améliore en continu le modèle de microsimulation PENSIPP, qui permet à la fois de décrire les différents mécanismes du système de retraite actuel et d'explicitier leurs effets, mais également de simuler et évaluer ex ante des réformes possibles du système de retraite.



FOCUS

Microsimuler les retraites complémentaires des salariés du secteur privé sur longue période

Enjeu

L'Agirc-Arrco, qui gère les cotisations et pensions de retraite des salariés du régime général et du régime agricole, alloue chaque année 84 milliards d'euros de pensions de retraite, et couvre plus de 70 % de la population active occupée. Face à l'importance du champ couvert, il est primordial d'avoir une connaissance précise des carrières des cotisants à l'Agirc-Arrco et de leurs comportements de départ en retraite, afin de pouvoir prédire les équilibres financiers induits sur le long-terme et estimer l'impact de réformes passées ou à venir.

Présentation du projet

Le premier partenariat avec l'Agirc-Arrco a débuté en 2016. Au cours de ce partenariat, l'IPP a conduit des travaux de recherche portant sur les comportements de fécondité, de nuptialité, et sur les trajectoires professionnelles. Ces travaux ont permis en particulier la mise en place et l'amélioration du modèle de microsimulation MiSRAA. Ce modèle permet de faire des prévisions sur le court et long terme sur la population des assurés de l'Agirc-Arrco. Il est utilisé à la fois par les partenaires sociaux lors des négociations annuelles sur le pilotage du régime et alimente également les projections du conseil d'orientation des retraites (COR).

Le partenariat a été renouvelé en 2022, ce renouvellement prévoit deux sujets d'études : les inégalités d'espérance de vie en fonction de carrières professionnelles, et la modélisation des comportements de départ à la retraite. Ces travaux permettront une meilleure compréhension des inégalités de pensions au cours du cycle de vie. Au delà des enjeux de recherche académique, ils alimenteront également le modèle MiSRAA afin d'en améliorer les prédictions.

Partenaire : Agirc-Arrco

Calendrier de travail : Septembre 2022 - Août 2023

PÔLE SANTÉ ET AUTONOMIE

Thématiques de travail

- la redistribution opérée par la prise en charge publique des risques santé, invalidité et dépendance
- la cohérence des différents dispositifs de prise en charge, leur impact sur la trajectoire des bénéficiaires
- l'adéquation de l'offre aux besoins sur le territoire, notamment en établissements médico-sociaux et en services d'aide à domicile
- la projection des besoins futurs de prise en charge
- l'articulation entre prise en charge privée et publique, et l'effet de l'aide apportée par les aidants informels sur leur propre santé

Équipe permanente



Delphine Roy

Responsable du Pôle



Patrick Aubert

Expert senior



Léa Toulemon

Économiste senior



Amélie Carrère

Économiste senior



Camille Auxepaules

Économiste



Pauline Culioli

Économiste



PROJETS & PUBLICATIONS



1/ L'offre et son adéquation aux besoins

Vieillir à domicile : disparités territoriales, enjeux et perspectives

Les politiques publiques de l'autonomie privilégient de plus en plus le maintien à domicile pour les personnes âgées. C'est ce qu'on appelle le virage domiciliaire. Si la situation des personnes âgées en perte d'autonomie est de mieux en mieux documentée, trois dimensions, pourtant cruciales pour le maintien à domicile des personnes âgées, sont moins connues et font en conséquence l'objet de cette étude : l'évolution dans le temps des situations de dépendance, les inégalités entre les territoires et la situation des proches aidants

Partenaire: CNSA

Publication : Ce projet a fait l'objet d'un rapport (n°41) publié en mars 2023. Il avait par ailleurs déjà fait l'objet de deux notes IPP (n°75 et 77) et de 4 webinaires menés dans le cadre des Entretiens de la recherche de la CNSA. Ce projet sera poursuivi en 2024 sous l'appellation du projet THEMIS.

Prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées : estimer les besoins locaux et l'adéquation de l'offre aux besoins

Après avoir estimé finement les besoins de prise en charge des personnes âgées dépendantes au niveau communal puis l'offre de prise en charge, ce projet mesure l'adéquation entre les deux.

Partenaire: DREES

Publication : Ce projet a fait l'objet d'un rapport (n°45) publié en septembre 2023. Il a par ailleurs fait l'objet d'une publication Etudes et résultats de la DREES.

Évolution de l'offre de prise en charge de la perte d'autonomie et choix des personnes âgées

L'objectif de ce projet est de quantifier et de qualifier précisément l'offre de prise en charge des personnes âgées, le recours, les besoins et leur évolution dans le temps. Ensuite, il s'agira de démêler les raisons de la faible progression du recours à ces dispositifs.

Partenaire : Institut de recherche en santé publique (IReSP)

Publication : 1er trimestre 2024

PROJETS & PUBLICATIONS



2/ Articulation des politiques publiques et effets redistributifs

Les proches aidants

Le projet vise à éclairer la situation socioéconomique et de santé des proches aidants, et à identifier parmi ceux-ci les personnes les plus à risque du fait de l'aide apportée, sur lesquelles l'intervention publique doit prioritairement se concentrer.

Partenaire : DREES

Calendrier de travail : Ce projet fera l'objet d'un dossier DREES au 1er ou 2nd trimestre 2024

Invalidité

Le projet consiste en une étude sur les bénéficiaires d'une pension d'invalidité, dispositif méconnu qui concerne pourtant 800 000 personnes, à partir des données de l'EIR 2016.

Partenaire : DREES

Publications : Le projet a fait l'objet d'une première communication par la DREES en juillet 2023. Il a fait l'objet d'une présentation au colloque "retraite et vieillissement" de la Caisse des dépôts en octobre 2023. Il sera complété par la publication d'un dossier DREES courant 2024.

Revenus et incapacité

Les dispositifs relatifs aux incapacités sont appréhendés sous l'angle des retraites, de l'invalidité, du handicap ou de la pauvreté mais rarement de façon globale. Ce projet de recherche vise à sortir de cette approche en silo et s'articule autour de trois axes : les ressources des personnes handicapées aux âges d'activité, la transition vers la retraite et les inégalités de retraite au regard des incapacités

Partenaire : DREES – Programme prioritaire pour la recherche "autonomie"

Publications : fin 2025

Equidec

Le projet de recherche "Équité géographique et politiques décentralisées : quels indicateurs statistiques dans quels cadres normatifs d'interprétation pour évaluer l'action publique en direction des personnes dépendantes âgées ?" analyse l'équité géographique dans la gestion de la prise en charge de la perte d'autonomie en France et s'interroge sur les indicateurs à mobiliser pour mesurer cette (in)équité.

Partenaire : Institut de recherche en santé publique (IReSP)/ Université de Nancy

Publication : 3ème trimestre 2024

PROJETS & PUBLICATIONS



Autonomix

Le modèle Autonomix, qui permet de simuler les politiques publiques de l'aide à l'autonomie des personnes âgées, a été développé par la DREES depuis 2011. En 2021, celle-ci a signé un partenariat avec l'IPP pour s'appuyer sur l'expérience de l'institut en microsimulation, afin de co-développer le modèle et de mettre son code en Open Source. La publication du module "domicile" puis du module "établissement" a eu lieu en 2022.

3/ Santé et accès aux soins

Discrimination et refus de soins

Par une opération de testing à grande échelle, l'IPP cherche à déterminer si les personnes bénéficiaires de l'aide médicale d'État ou de la complémentaire santé solidaire subissent davantage de refus de soins de la part de professionnels de santé.

Partenaire : Défenseur des Droits / DREES / Direction de la sécurité sociale

Publication : Ce projet a fait l'objet d'un rapport IPP (n°43) publié en mai 2023 et d'une étude du Défenseur des Droits

Innovidep

Ce projet vise à créer une communauté mixte, entre chercheurs et professionnels de la prévention et en gérontologie avec la participation des usagers, afin de développer des projets de recherche mixte participatifs sur la mise en oeuvre des Interventions Non Médicamenteuses (INM).

Partenaire : IRESP

Le Pôle santé-autonomie contribue également activement au projet "Effets d'une nouvelle organisation du travail dans l'aide à domicile" aux côtés du Pôle travail.

Colloque international retraite et vieillissement

Dates : 7 et 8 octobre 2021

Partenaires : La Caisse des Dépôts, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne



FOCUS

KAPPA - Conditions d'accès aux aides et politiques publiques de l'autonomie

Enjeu

Largement débattue, la distinction française entre politiques du handicap et politiques de la dépendance constitue aujourd'hui une dimension particulièrement structurante de l'accès aux aides à l'autonomie. Elle soulève des questions qui vont bien au-delà des enjeux strictement budgétaires associés à une éventuelle convergence et offre un point de départ fécond à de nouveaux travaux de recherche susceptibles d'orienter nos politiques publiques.

Présentation du projet

Ce projet propose une analyse comparée des politiques relevant du champ du handicap et de celles relevant de la perte d'autonomie liée au grand âge, avec pour fil rouge l'analyse des origines, implications et perspective d'évolution de la segmentation par âge des politiques publiques de l'autonomie.

L'IPP participe à ce projet à plusieurs égards :

- sur l'étude des trajectoires de revenus (axe 2), grâce aux appariements de grande ampleur développés dans le cadre du projet "revenus et invalidité"
- sur l'étude des conditions d'accès aux prestations (axe 3), à travers l'étude de l'attribution du GIR qui détermine l'éligibilité à l'APA
- et enfin, en tant que coordinateur et acteur principal de l'axe 5, consistant à construire un modèle de microsimulation des prestations d'autonomie couvrant handicap et dépendance.

Partenaires : Le projet Kappa est porté par un consortium composé de huit organismes de recherche français et trois associations du secteur médico-social et coordonné par l'Institut national des études démographiques (INED). Ce travail a bénéficié d'une aide de l'Etat gérée par l'agence Nationale de la Recherche au titre de France 2030 portant la référence ANR-22-PAVH-0004

Calendrier de travail / publication : 2023-2027



PÔLE TRAVAIL ET EMPLOI

Thématiques de travail

- les travailleurs à bas salaires
- le télétravail et les (ré)organisations des entreprises
- l'accompagnement des demandeurs d'emploi
- la lutte contre les discriminations et les inégalités de genre

Équipe permanente



Thomas Breda

Co-responsable du Pôle



Joyce Sultan

Co-responsable du Pôle



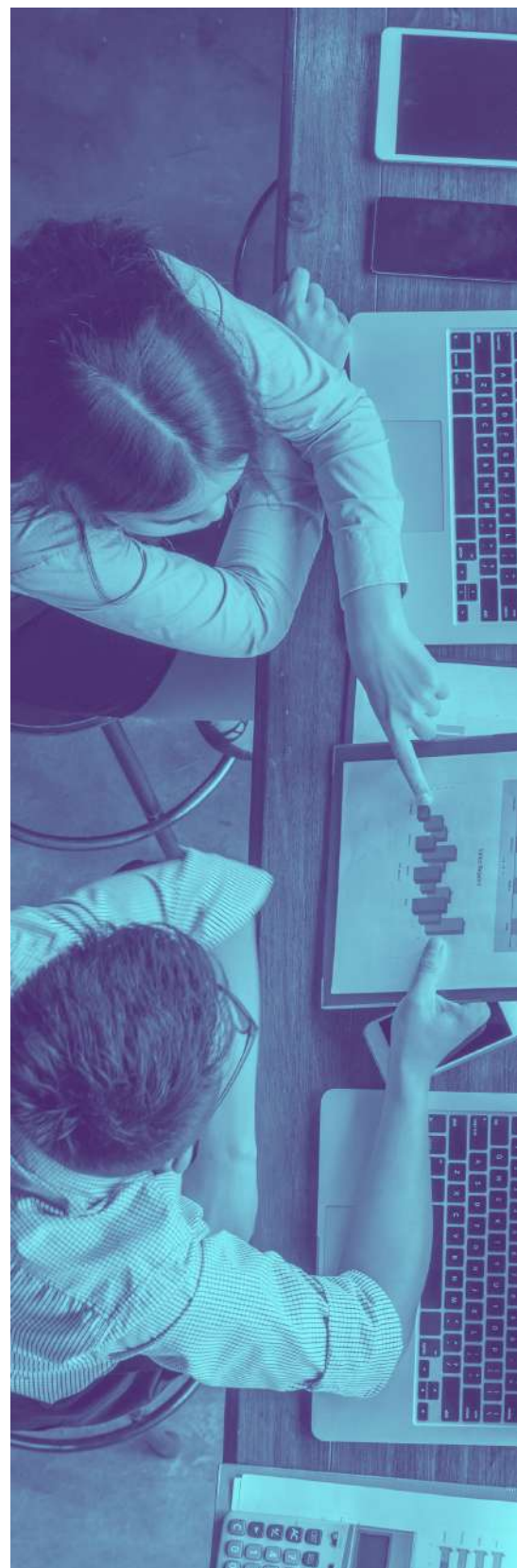
Camille Ciriez

Cheffe de projet



Vladimir Pécheu

Post doctorant



PROJETS & PUBLICATIONS



Évaluation de l'Index d'égalité professionnelle

Ce projet évalue l'impact de la mise en place de l'Index de l'égalité professionnelle sur les inégalités entre femmes et hommes dans l'entreprise.

Partenaire : IRES

Publication : Ce projet a fait l'objet d'un rapport (n°42) publié en mars 2023. Il a été présenté par les auteurs lors d'une conférence de presse organisée par la CFDT lors de la journée des droits des femmes.

Effets d'une nouvelle organisation du travail dans l'aide à domicile

En donnant davantage d'autonomie aux aides à domicile pour organiser leurs plannings et les plans d'aide, le modèle d'organisation en équipes autonomes est pensé pour permettre aux salariés de se réapproprier leur travail et ainsi améliorer leur motivation, la qualité de leur travail et *in fine* la prise en charge des personnes accompagnées. Ce projet étudie dans quelle mesure le modèle répond à ses promesses.

Partenaires : Département de l'Eure / Département de l'Oise / Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)/Anses

Publication : 2025

Les organisations patronales en Europe

On sait peu de choses du fonctionnement des organisations patronales tant les données pour les appréhender sont rares. Ce projet a regroupé des chercheurs de différents pays européens afin de mieux comprendre la variété des cadres institutionnels régissant l'activité du patronat en Europe, les déterminants de l'affiliation des entreprises sources mobilisables.

Partenaire : Commission européenne (DG justice)

Publication : Article scientifique à paraître dans le British Journal of Industrial Relations

PROJETS & PUBLICATIONS



Évaluation du programme For Girls in Science

Partant du constat que les filles sont moins représentées dans les filières scientifiques, le programme For Girls in Science a pour objectif de modifier les choix d'orientation post-bac des lycéennes vers les filières en sciences, en technologie, en ingénierie ou en mathématiques. Pour ce faire, le programme met en œuvre différentes actions destinées à modifier les perceptions des disciplines liées aux métiers scientifiques, à développer le goût pour les sciences, et à favoriser la confiance en soi via l'accompagnement scolaire et la relation de confiance. L'IPP évalue l'impact de ce programme.

Partenaire : L'Oréal

Publication : 2025

Le télétravail pendant et après la pandémie de covid-19 : déterminants, conséquences et rôle du dialogue social

Ce projet vise tout d'abord à identifier les activités qui peuvent être télétravaillées et à expliquer les différences d'adoption effective du télétravail parmi ces entreprises. Il s'intéresse ensuite aux sources de variation qui ne soient pas liées à la productivité des entreprises ou à la satisfaction au travail des salariés. Enfin, ce projet analyse les déterminants du maintien du succès du télétravail après la crise sanitaire.

Partenaire : Agence nationale de la recherche

Publication : fin 2025

CONFÉRENCE DU BUDGET 2023



Comme chaque année depuis 2018, le Cepremap et l'IPP, en partenariat avec PSE, organisent conjointement une conférence du budget, à l'occasion de l'examen au Parlement des projets de loi de finances et de financement de la Sécurité sociale.

Cette conférence est devenue au fil des années un rendez-vous attendu par la presse et un marqueur fort de la capacité de l'IPP à animer le débat public.

La conférence s'est déroulée le 17 novembre 2022 au campus Jourdan.

Observatoire de Macroéconomie

CEPREMAP

CENTRE POUR LA RECHERCHE ECONOMIQUE ET SES APPLICATIONS

Analyse macroéconomique : le bouclier tarifaire est-il un bon instrument ?

par François Langot (CEPREMAP)

Cette étude compare les grands agrégats économiques pour la France avec et sans le bouclier budgétaire mis en place par le Gouvernement lors du dernier trimestre 2021 et reconduit en 2022, puis analyse de plus près l'impact du bouclier tarifaire sur la consommation des ménages.



Hétérogénéité d'exposition entre les ménages à la hausse des prix de l'énergie : quelles interventions possibles ?

par Paul Dutronc-Postel (IPP), Brice Fabre (IPP), Florian Jacquetin (IPP), Chloé Lallemand (IPP)

Cette étude met en lumière les différences d'exposition des ménages à la hausse des prix de l'énergie, et à partir de ces différences, interroge le ciblage des aides actuelles (bouclier tarifaire) en le comparant notamment à un transfert monétaire uniforme.

CONFÉRENCE DU BUDGET 2023



Entre profits exceptionnels et hétérogénéité d'exposition à la crise énergétique, le grand écart des entreprises ?

Laurent Bach (ESSEC, IPP), Paul Dutronc-Postel (IPP), Arthur Guillouzouic (IPP) et Clément Malgouyres (CREST IPP)

Cette étude analyse la dépendance des entreprises à leur consommation d'énergie ainsi que leur capacité à amortir plus ou moins facilement le choc actuel et futur de la hausse des prix de l'énergie.

Dans un second temps, les auteurs simulent les propositions de taxe sur les "surprofits", en contrastant l'amendement du gouvernement suite au règlement du Conseil européen, et la proposition de la Nupes.



Table ronde parlementaire



- M. Éric Coquerel, Président de la Commission des Finances
- M. Jean-René Cazeneuve, Rapporteur général du Budget

animation
par François Lenglet (RTL/TF1)

Cet événement a bénéficié du soutien du Cepremap et d'une aide de l'Etat gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre du programme d'investissement d'avenir portant la référence ANR-17-EURE-0001.

BUDGET DE L'IPP

L'exercice budgétaire de l'IPP s'inscrit dans le cadre de l'année universitaire, du 1er septembre au 31 août de l'année suivante. L'IPP est financé par les membres fondateurs, Paris School of Economics au titre des financements d'investissement d'avenir (Labex OSE, puis l'EUR PgSE), et le Groupe des écoles nationales d'économie et statistique (également au titre du Labex Ecodec), ainsi que par des contrats de recherche.

Le budget total de l'IPP pour l'année 2022-23 s'élève à 2159 K€, dont 277 K€ de financement des fondateurs PSE et GENES et 1824 K€ de financements contractuels (soit 84 % du total). Le budget est en progression par rapport à 2021-22 de 15 %.

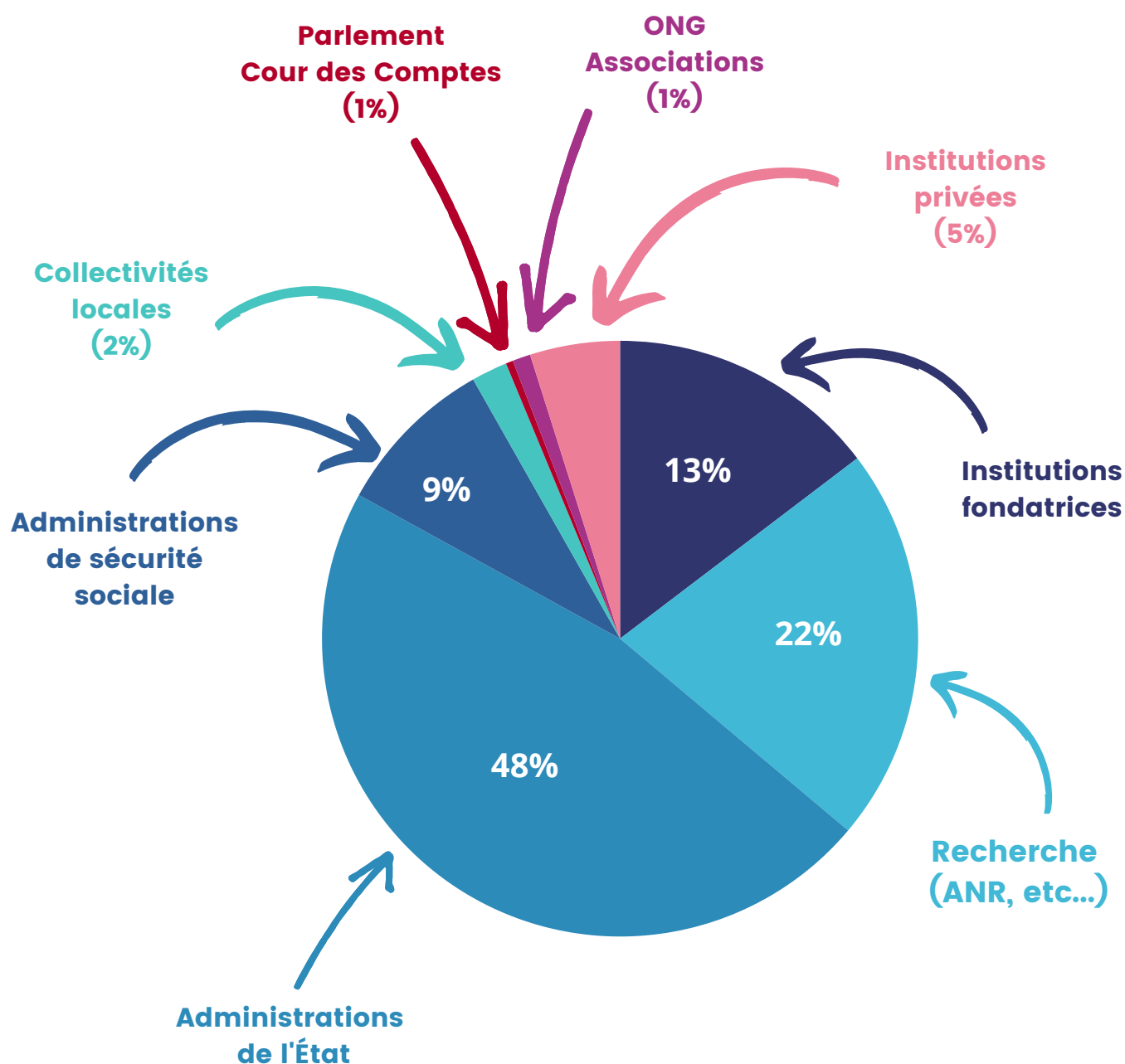
Financements (en euros)	2021-2022	2022-23
Financement PSE (Labex OSE / EUR)	170 000 €	170 000 €
Financement GENES (Labex Ecodec, Genes)	85 020 €	106 870 €
Financement CNRS		58 858 €
Contrats de recherche	1 620 068 €	1 794 949 €
Prestation de services annexes	3 215 €	28 806 €
Total financements	1 878 303 €	2 159 484 €

Dépenses (en euros)	2021-2022	2022-23
Rémunérations	1 476 830 €	1 746 085 €
Frais d'accès aux données	130 601 €	126 375 €
Frais de mission/réception	23 404 €	65 588 €
Frais de gestion	154 387 €	168 873 €
Autres frais	74 515 €	34 893 €
Total dépenses	1 859 737 €	2 141 813 €

	2021-2022	2022-23
Solde annuel	18 566 €	17 671 €
Bilan (fonds de recherche)	27 660 €	45 331 €

BUDGET DE L'IPP

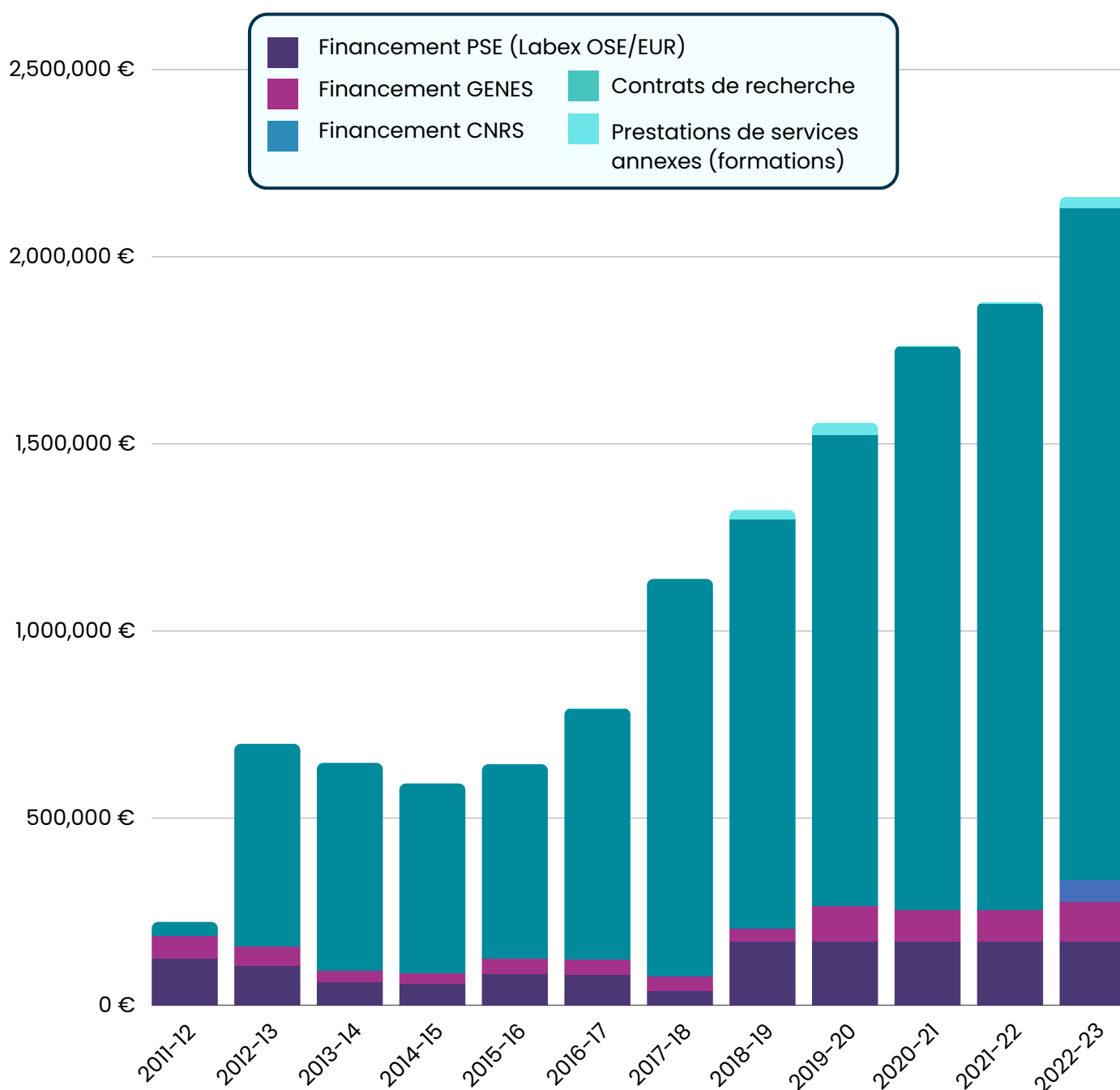
Outre le soutien de Paris School of Economics et du GENES, le financement des travaux de recherche de l'IPP repose sur des contrats avec des agences de recherche, des administrations publiques (État, Sécurité sociale ou collectivités locales, Union européenne) et des acteurs de la sphère privée (ONG, associations, fondations d'entreprises) : nos financeurs sont nombreux et de types variés.



Sources des financements des projets de recherche
2022-2023

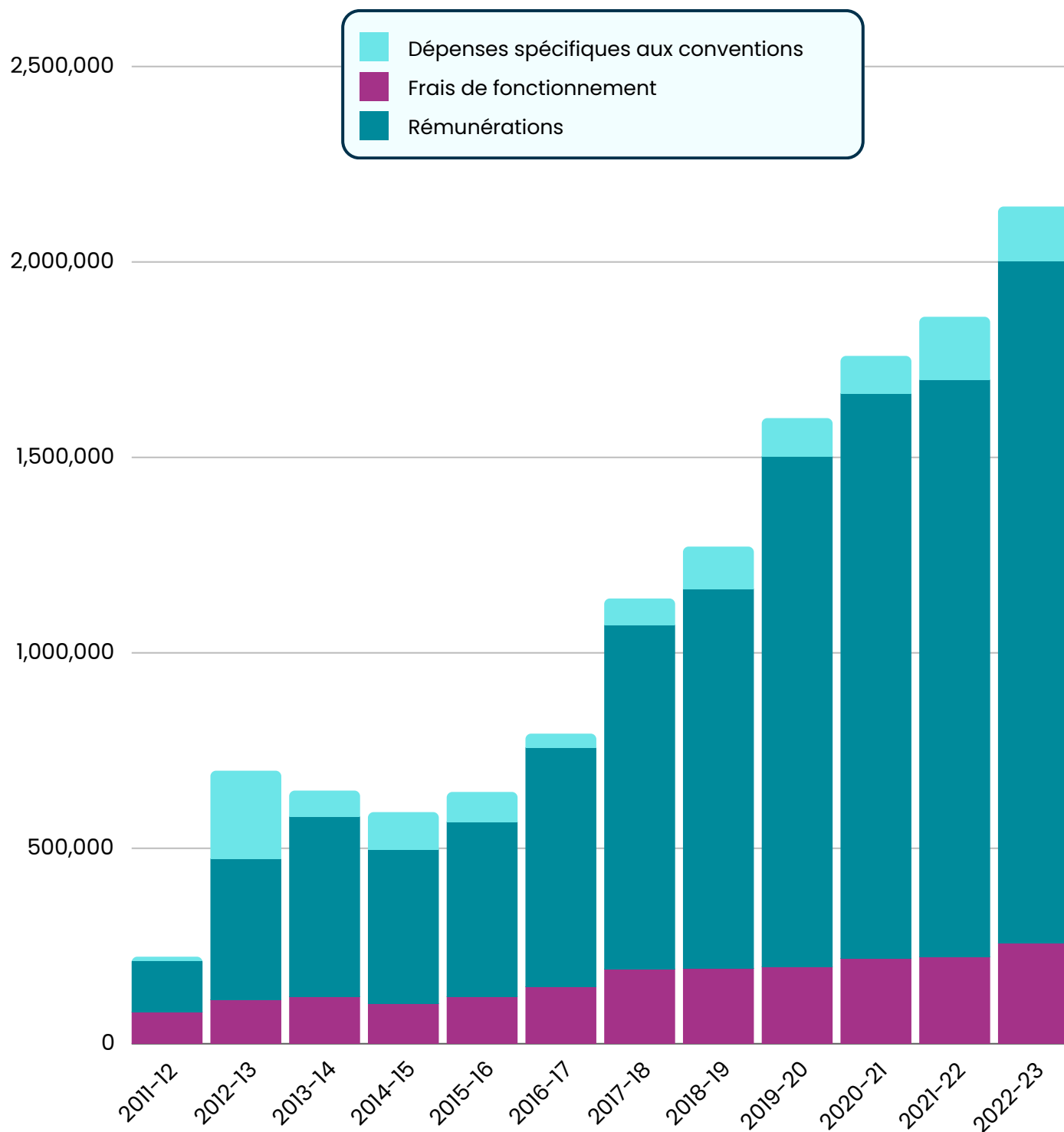
RÉTROSPECTIVE

Financements



RÉTROSPECTIVE

Dépenses



LISTE DES FINANCEURS

- Agence de la transition écologique (Ademe)
- Agence nationale de la recherche (ANR)
- Agence Nationale Sécurité Sanitaire Alimentaire Nationale (ANSES)
- Agirc-Arrco régime complémentaire de retraite
- Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA)
- Centre Pour La Recherche Economique et Ses Applications (Cepremap)
- Collex-Persée
- Conseil d'évaluation de l'école
- Commission Européenne
- Centre national de la recherche scientifique (CNRS)
- Conseil des prélèvements obligatoires (CPO) / Cour des comptes
- Défenseur des Droits
- Département de l'Eure
- Département de l'Oise
- Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques du Travail (DARES)
- Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP)
- Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)
- Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)
- Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO)
- Direction de la sécurité sociale (DSS)
- Entreprises sociales pour l'habitat (ESH)
- Fondation Paris-Dauphine
- Fondation L'Oréal
- France Stratégie
- Groupe des écoles nationales d'économie et statistique (GENES)
- Institut national des études démographiques (INED)
- Institut de recherches économiques et sociales (IRES)
- Institut de recherche en santé publique (IReSP)
- Paris School of Economics (PSE)
- Programme d'investissements d'avenir (PIA)
- Rectorat de Paris
- Sciences Po
- Systèmes d'Information et des Études Statistiques (SIES)
- Université de Nancy
- Université Paris-Dauphine



Institut des
Politiques Publiques

www.ipp.eu

48, boulevard Jourdan
7014 PARIS
contact@ipp.eu